

## Descriptif de formation

---

**Jeudi, 29 octobre 2026 – de 9h00 à 17h00**

## Évaluation annuelle et négociation salariale – convaincre avec clarté et assurance

### Cours à partir du niveau A2 en français

L'entretien annuel d'évaluation te permet de faire le point avec ton responsable. Compétences, expériences, projets, formation, ... tout est passé en revue et mérite une solide préparation. Cet échange permet aussi de négocier ton salaire et/ou des avantages, ce qui mérite aussi une bonne anticipation et un suivi rigoureux.

#### Objectifs

##### Je...

- me prépare à l'entretien annuel, selon les rubriques prévues
- apprends à bien démarrer l'entretien, cadrer et gérer le temps
- déjoue les pièges de ces entretiens, rebondis sur les difficultés usuelles
- construis l'avenir (formations, projets, objectifs)
- négocie mon salaire et/ou des avantages
- suis une stratégie et développe des tactiques de négociation intégrative

#### Contenu

- Se préparer à l'entretien annuel, selon les rubriques prévues
- Bien démarrer l'entretien, cadrer et gérer le temps
- Déjouer les pièges de ces entretiens, rebondir sur les difficultés usuelles
- Construire l'avenir (formations, projets, objectifs)
- Négocier son salaire et/ou des avantages
- Suivre une stratégie et développer des tactiques de négociation intégrative

#### Animation

Samuel Perriard, formateur d'adulte, spécialiste en négociation et en gestion d'entreprise

#### Public cible, nombre de participant·e·s

Tout membre des syndicats et toute personne intéressée, qui fait des entretiens annuels  
Limité à 12 personnes

#### Lieu

Syna, Route du Petit-Moncor 1A, 1752 Villars-sur-Glâne

#### Inscription et désistement

# formation-ARC.Suisse

**Inscription** : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

**Désistement** (sans conséquences financières) : jusqu'au **mercredi 30 septembre 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : [arc@travailsuisse.ch](mailto:arc@travailsuisse.ch).

## Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 590.- (documentation de cours et repas inclus)